

Saint-Pandelon le 8 octobre 2022

Pierre Lacoïn

610 chemin de Leplante

à Monsieur le Commissaire enquêteur Philippe Laffitte

40180 Saint-Pandelon

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Propriétaire d'une maison située sur le périmètre de la concession des Salins du Midi à Saint-Pandelon, je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude au sujet des millions de mètres cubes de sel que la Compagnie des Salins du Midi compte encore extraire du sous-sol de notre commune. En effet, ce sel expédié à Dax est remplacé par des trous qui minent le sol de la commune et représentent 2 risques majeurs qui vont croissant avec le développement de l'extraction du sel : un risque d'effondrement et un risque de pollution par dépôt de déchets.

1/ Risque d'effondrement

Bien que ce risque apparaisse très faible, voire inexistant à la lecture du document produit par la Cie des Salins du Midi, je ne serai pleinement rassuré que si une compagnie d'assurance accepte de couvrir le risque d'effondrement des quelques 400 maisons de la commune de Saint-Pandelon pour les 99 prochaines années. Bien que le montant maximal du sinistre soit élevé (400 maisons d'une valeur de 250000€ , soit 100 millions d'euros) la prime d'assurance devrait être ridiculement faible (et donc aisément supportable par la Cie des Salins du Midi) si les experts de l'assureur partagent l'optimisme des dirigeants de la Cie des Salins du Midi quand à l'absence de risque de leur activité.

2/ Risque de pollution par dépôt de déchets

Les trous qui remplacent le sel extrait par la Cie des Salins du Midi sont susceptibles de donner lieu à l'entreposage de déchets plus ou moins polluants. Il semblerait que la Cie des Salins du Midi déverse dans les anciens puits le contenu de camions : cette activité n'est pas décrite dans la note de présentation de l'activité de la Cie des Salins du Midi (ou je l'ai mal lue) et me conduisent à poser trois questions :

- Que déversent ces camions dans le sous-sol de la commune de Saint-Pandelon ?
- Quel contrôle la commune de Saint-Pandelon exerce-t-elle sur ces dépôts ?
- Peut-on réglementer les dépôts de déchets dans ces trous et y interdire l'enfouissement de produits polluants ?

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire enquêteur, de prendre en compte mes remarques, et vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs.